

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-638258

05247

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 02747	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : EL YOUSFI Bouchairi			
Date de naissance : 01 JAN 1956			
Adresse : 42 LOTISSEMENT ESSAFA 3000 FA CALALANCA			
Tél. : 05 22 20 45 44	Total des frais engagés : 1019,6	Dhs	
Docteur Abdellah TLEM Médecin Général Echographie 155, Av. Afghanistan N.H. Casablanca - Tel.: 05 22 99 11			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 08 DEC 2021	Age : 65		
Nom et prénom du malade : EL YOUSFI Bouchairi			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : Maladie chronique			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA** Le : **11/11/2021**

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/11/14	20700	INP : 0910271063
				Docteur Abdellali TLEMIC Médecine Générale Radiographie Tunis H.M.

Docteur Abdellali TLEMIC
Médecine Générale
Echographie
Anastassian H.M.

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
فلاحيه النيجيري PHARMACIE AN-NIA Localisation Assafra - Imm 18, 4A - Oujda Casablanca - Tél: 0522 93 46 22	31/11/24	300.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

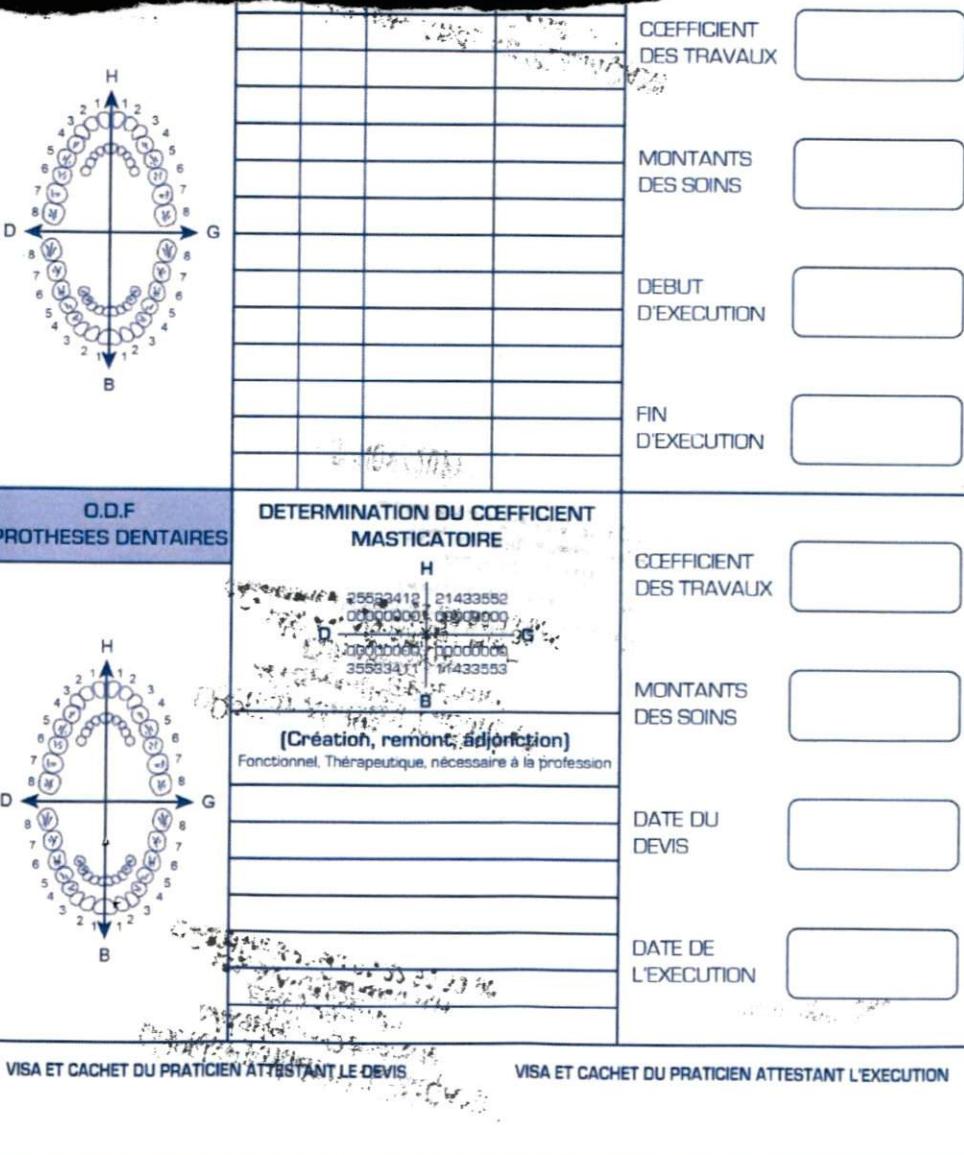
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE REGRAGUI Casablanca	17-11-2011	B.M.S. 20. P. A. 14	5120.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



Dr. ABDELALI TLEMÇANI

MEDECINE GENERALE

Echographie

155, Avenue Afghanistan

Hay El Hassani - Casablanca

Tél. : 05.22.90.33.90

الدكتور عبد العالى التلمسانى

الطب العام

أمراض النساء والرجال والأطفال

الفحص بالتلفرز

155، شارع أفغانستان

حي الحسنى - الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.90.33.90

- 9 NOV. 2021

Casablanca, le

20450
- Daffm 1000 SV

62000
- Prakche 1000 SV

39600
- Myk 1% sole SV
lylk 1%

309,60

Docteur Abdelali TLEMÇANI
Médecine Générale

Echographie
155, Av. Afghanistan H.H
Casablanca - Tel.: 05.22.90.33.90

PHARMACEUTIQUE
Distribution Assalé - Immeuble 4A - Oulfa
Casablanca - Tel: 0522934622



الرجو إحضار الوصفة عند المراقبة

88188

- 9 NOV. 2021

ORDONNANCE

Docteur Abdelali TLEMÇAN
Médecine Générale
Echographie
155, Av. Afghanistan H.H
Casablanca - Tel.: 05 22 90 33 90

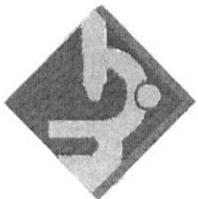
YOUSFI BOUAFIA

- NFS + Fer à l'ime
- ch - TG
- heet

Docteur Abdelali TLEMÇANI
Médecine Générale
Echographie
155, Av. Afghanistan H.H
Casablanca - Tel.: 05 22 90 33 90



27/18C



مختبر التحاليل الطبية الرگراچي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI
Biogiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2111102034

Casablanca le 10-11-2021

Mr Bouchaib EL YOUSFI

Date de l'examen : 10-11-2021

INPE :

Caisse : **MUPRAS**



Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0111	Créatinine	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0154	Ferritine	B250	B
0216	Numération formule	B80	B

TOTAL DOSSIER : 510 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent dix dirhams





S. MESTASSI
Biologiste Diplômé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 01-01-1956, âgé (e) de : 65 ans
Enregistré le: 10-11-2021 à 11:22
Edité le: 10-11-2021 à 15:41
Prélèvement : au labo
Le : 10-11-2021 à 11:33

Mr Bouchaib EL YOUSFI

Référence : 2111102034

Prescrit par : Dr TLEMCANI Abdelali

HEMATOCYTOLOGIE

Numération formule sanguine

(Cytométrie en flux et Impédance Beckman Coulter)

Numération

			19-11-2018
Hématies	5.34	$10^6/\text{mm}^3$	4.87
Hémoglobine	15.5	g/dl	14.8
Hématocrite	46.5	%	43.1
– VGM	87	fL	89
– TCMH	29	pg	30
– CCMH	33	g/dl	34
Leucocytes	5 100	/mm ³	5 500

Formule leucocytaire

Polynucléaires Neutrophiles	45.4	%	43.5
	2 315	mm^3	(1 800–7 500) 2 393
Polynucléaires Eosinophiles	2.3	%	4.2
	117	mm^3	(0–700) 231
Polynucléaires Basophiles	0.0	%	0.9
	0	mm^3	(0–200) 50
Lymphocytes	43.8	%	42.8
	2 234	mm^3	(1 000–4 000) 2 354
Monocytes	8.5	%	8.6
	434	mm^3	(100–1 000) 473
Plaquettes	223	$10^3/\text{mm}^3$	237
VPM	9.3	fl	(6.0–12.0) 9.0



T. SWP →

Compte rendu imprimé en **recto verso** ; prière de tourner la page si nécessaire

Page 1 sur 2

Enregistré le: 10-11-2021 à 11:22
Edité le: 10-11-2021 à 15:41
Prescrit par : Dr TLEMCANI Abdelali

Mr Bouchaib EL YOUSFI

Né (e) le : 01-01-1956, âgé (e) de : 65 ans
Référence : 2111102034

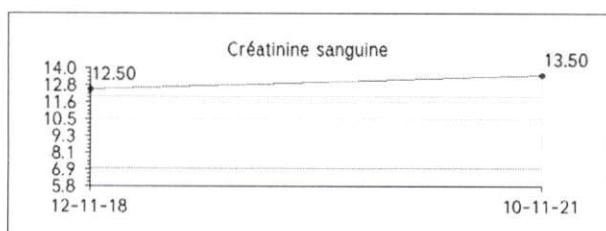
BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/Roche)

12-11-2018

Créatinine sanguine (RC)
(Enzymatique / Cobas c311)

13.5 mg/l (7.0–12.0)
120 µmol/l (62–107)

12.5
111



DFG par CKD-EPI

54.7 ml/min (>60.0)



61.3

L'équation du CKD-EPI est plus précise que celle du MDRD et devrait remplacer cette dernière.

Cholestérol total

2.09 g/l (1.20–2.00)
5.39 mmol/l (3.10–5.16)

Triglycérides

1.26 g/l (<1.50)
1.44 mmol/l (<1.71)

Ferritine

(Chimiluminescence)

163.9 ng/ml (18.2–341.2)

(RC) : Résultat contrôlé

